

Élections au conseil d'administration

Suite au désistement de madame Danielle Thibault, le comité d'élections annonce que monsieur André Arsenault est élu par acclamation. Il sera donc le président du Syndicat de l'enseignement de la région de Laval pour les trois prochaines années.

Félicitations Monsieur Arsenault!



André Arsenault
Président

Je suis enseignant en adaptation scolaire. J'ai enseigné aux adultes, au régulier, en classe d'adaptation scolaire et en pédopsychiatrie avec des enfants et des adolescents. Cette expérience variée me donne une vision globale de notre système d'éducation.

C'est au printemps 2013 que les membres du syndicat de l'enseignement de la région de Laval (SERL) m'ont élu au poste issu de l'EHDAA. J'ai passé la première année de mon mandat, partagé entre le conseil d'administration du SERL et ma classe. Mais cette première année fut des plus instructive. J'ai eu la chance de profiter de l'expérience de M. Guy Bellemare, porteur du dossier EHDAA à ce moment. L'année suivante, je devenais le responsable des comités paritaires EHDAA face à la CSDL.

Je travaille maintenant au bureau du SERL, depuis août 2014. En plus de défendre les références à la direction à travers le mécanisme des règlements à l'amiable face à la CSDL (8-9.04 E), j'ai piloté également le comité paritaire au niveau de la commission pour les élèves à risque et les élèves HDAA (8-9.04 C).

À ce moment, j'étais aussi représentant des enseignants au comité consultatif des services aux élèves HDAA (CCSEHDAA), comité composé de parents d'élève HDAA, des représentants de la CSDL, d'un représentant du syndicat des professionnels, d'un représentant du syndicat du personnel de soutien et des représentants de certains partenaires tels le CRDI.

J'ai été élu 1er vice-président du SERL à l'assemblée générale du 22 septembre 2019.

Membre du conseil fédératif et du conseil fédératif de négociation à la FAE, j'ai travaillé notamment, à l'élaboration de notre cahier de demandes syndicales dans le respect des mandats qui nous ont été confiés.

Voter pour moi, c'est voter pour une expertise qui ne peut se développer qu'au fil du temps à défendre les enseignantes et les enseignants dans les différents dossiers syndicaux.

Ce qui me motive à briguer le poste de la présidence du SERL demeure le désir d'aider et de défendre les profs dans leur quotidien.

Engagement, détermination, continuité et relève!

Syndicat de l'enseignement
de la région de Laval

1717, rue Fleetwood
Laval (Québec)
H7N 4B2

Téléphone :
450 978-1513

Télécopieur :
450 978-7075
www.sregionlaval.ca